UDRE 79
UNION DEPARTEMENTALE DES RANDONNEURS EQUESTRES
libres à Cheval !

Structure Départementale en Deux Sèvres
Du Mouvement National EquiLiberté

Par des Randonneurs Pour les Randonneurs
EquiLiberté

N° 55
25 novembre 2010

Flash info rando

UNE PAGE SE TOURNE …

Sommaire :

Résumé de la réunion du C D du 05-11-2010	2
Rando dans le Cantal	4
Rando des melons	5
Témoignage de la dernière randonnée d'un meneur	6
Calendrier 2011	9
Chez nos voisins	
Info aux Associations	10
Les Galopades	11
5 Médocains à Thouars	
Déclaration des lieux de détentions	12
AG et Dîner Dansant De l'UDRE 79	14
Membres du C.D.	15
Petites annonces	
Joyeux Anniversaire	16

Bulletin bimestriel

des adhérents de l'UDRE

Parution bimestrielle

Les 25 des mois impairs

Association régie par la loi de 1901 déclarée le 28.11.2001 sous le n° 0793004220 à la Sous-préfecture de Parthenay

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

MOT DE LA PRESIDENTE

Quel bel été avons nous eu !!!

De très belles randos nous ont été proposées par nos associations qui nous peaufinent à chaque fois de très belles rencontres humaines, sportives, animales où la cordialité et la convivialité se conjuguent à tous les temps !
Et la cerise sur le gâteau a été (bien sur) notre Rassemblement National EquiLiberté organisé à Thouars et qui restera dans nos mémoires comme une belle mélodie gravée à tout jamais.
Merci encore de m'avoir laissé être votre chef d'orchestre, car cette partition restera mémorable pour moi comme pour tous les bénévoles et certainement au vue des nombreux messages que nous avons reçus pour tous les participants.
Mais passons à autre chose avec la trêve de l'hiver, des journées multi thèmes et secourismes équins vont vous être proposés, on espère que ces programmes divers vous séduiront. Des professionnels viendront gentiment donner de leur temps pour notre plaisir et pour approfondir nos connaissances.
Bien sur, une de mes grandes préoccupations est le remplacement de notre bureau directeur. Trois ans, ce sont déjà écoulés et il me faut passer les rênes à quelqu'un d'autre, d'autres postes également se libèrent comme celui de secrétaire, de trésorier et de vices présidents.
Je fais donc appel à vous pour reprendre le flambeau, j'espère que des bonnes volontés vont accepter de reprendre cette charge qui n'en est une que par le nom car cette fonction de président est synonyme de plaisir car on vit ainsi pleinement notre passion.
Rendez vous pour notre AG le samedi 12 février 2011 à Mazières en Gâtine suivi du dîner dansant qu'organise cette année l'Amicale des cavaliers et meneurs de Gâtine.
Je vous quitte en vous souhaitant de très belles fêtes de fin d'année et je vous retrouverai en 2011 avec grand plaisir.

Amicalement

Ginette Folwell

***** A réserver dés maintenant la date du 12 février 2011pour l'Assemblée Générale de votre UDRE 79 suivie du traditionnel dîner dansant à la salle des Fêtes de Mazières en Gâtine (Convocation en annexe)**

***** Et n'oubliez pas de renouveler votre carte de pratiquant UDRE 79 /EQUILIBERTE pour rester bien assuré (la carte 2010 n'étant valide que jusqu'au 31 décembre 2010), et continuer à recevoir votre FLASH INFO RANDO en 2011…**
(Bulletin d'adhésion ou de renouvellement en annexe)

Résumé de la Réunion du 05-11-2010 du Comité Directeur de l'UDRE

Salle de réunion, ancienne école de LAGEON

Étaient présents : 19 représentants d'associations.

FLASH INFO RANDO

Il est urgent de faire le point car le prochain flash devra comporter l'envoi de la convocation pour l'AG ainsi que le bulletin d'adhésion 2011, le dîner dansant et l'AG se feront à Mazières en Gâtine.

Les Manifestations

Parcours du calendrier, à rajouter : la rando des meuniers a eu lieu le 21 novembre 2010 à MOULINS.

Pour 2011 à prévoir :
20 mars : vin chaud à GOURGE avec l'Amicale
3 Avril : les Pelbois
10 avril : écurie des châteaux
24 avril :les prés Blais
1 mai : rando du muguet
8 Mai : ACTL
15 mai : Les loustics (à confirmer)
12 Juin : ARB
19 Juin : Russey
26 juin : courliton AREC
3 juillet : RVS
22/23/24 juillet : EQL Le Puy en Velay
21 Août : les prés Blais rando des melons
28 Août :REVA
9 Octobre : rallye de la Bernache Les loustics (à confirmer)
16 octobre : AREC
Septembre 2011 il semblerait que Michel HUART prépare une rando régionale dans le cadre **d'EquiLiberté** 49.

JFT s'étonne que le nom du responsable des individuels ne soit noté nulle part et déplore que les cavaliers ne relevant pas d'association soient mal informés des manifestations de l'UDRE. Le CD reconnaît qu'il est vrai qu'il y a une sensibilisation à faire à ce sujet auprès de ce public.

Stages et formations à venir

Une étiopathe (Poitiers) pourrait nous faire une initiation, Séverine Menardeau se renseignera pour connaître les modalités.
Des renseignements seront pris également sur « les pieds nus » qui pourrait dispenser cette formation et qui pourrait être intéressé.
On a vu des chevaux non-ferrés lors de rallye qui n'avaient rien à voir avec « des pieds nus » mais des chevaux pris dans les prés qui n'avaient pas travaillés depuis plusieurs jours voire plusieurs mois et dont les pieds non entretenus étaient dans des conditions déplorables. Le CD prend la décision de surveiller ce genre de situation lors des rallyes à venir. Ce genre de comportements de la part de personnages que nous n'appellerons volontairement ni cavaliers ni meneurs, seront écartés de participation aux manifestations de l'UDRE.

Dates retenues pour ces formations :

23 janvier 2011 multi thèmes : étiopathe (Véronique LUSTIG), maréchal ferrant (Paul Leger, Bruno Tétard), + 1 spécialiste pieds nus à trouver, 1 dentiste équin, entretien des prairies (Serge Chouteau)
Lieu la chevalerie du Thouet à voir pour réservation.
6 février 2011 journée secourisme équin

La Filière Équidés

Les galopades en septembre dernier avec une nouvelle formule sur 2 jours d'animations, à Pescalis, par les acteurs afin de montrer la vivacité de la filière cheval en Deux Sèvres. Une réussite tant pour la motivation des acteurs que par la satisfaction du public présent, même s'il était attendu plus nombreux le samedi.
Le président Daniel DUBOIS a fait le point avec les disciplines animatrices, une déficience de communication préalable liée en partie au budget, mais une bonne motivation générale et des conclusions constructives ont été tirées pour les prochaines éditions.

Le PDIPR et les fiches randos

Lors de la commission du PDIPR, les deux fiches randos présentées par RVDS ont été refusées en raison de l'annulation de la vente de la ligne SNCF, Bressuire/Breuil Barret, au Conseil Général. (Suite à l'intervention d'une asso de défense des lignes SNCF selon la presse)
Les 4 autres fiches présentées ont été agréées par la commission du premier semestre, d'autres sont prévues pour la prochaine commission, (nous en avons une en attente).
Ces fiches seront sur du site Internet d'EquiLiberté, portail « EquiChemins », une présentation sera faite lors de l'AG

Défraiement des assos : Les 4 membres de la commission proposeront un modèle de fiche pour que les associations puissent être défrayées de la création des fiches de leurs frais de balisage des circuits des fiches randos. Actuellement nous en avons 11 d'agrées, dont 4 ont été imprimées. Un circuit est balisé, les trois autres sont en cours.

L'assemblée générale et le dîner dansant pour 2011 :

Dîner dansant et AG à Mazières en Gâtine organisés par Les cavaliers de gâtine le 12 février 2011, salle des fêtes place des Marronniers.
Le Traiteur : M. **Paillat** et pour l'animation : Tony animation (déjà présents lors du rassemblement EquiLiberté à Thouars).
Et ce sera au tour de REVA en 2012

Condition de prêt du percolateur et des halogènes
Conditions des prêts:

Gratuitement aux associations adhérentes ou aux adhérents mais avec un chèque de caution non encaissé de 40 euros.
Un état du matériel sera fait lors du prêt pour les ampoules des halogènes, le CD préconise un stock d'ampoules mais chaque association empruntant les halogènes pourrait acheter 2 ampoules pour défrayer emprunt.

Achat de matériel et achat de plaque souvenir

RDV semaine avec le pays thouarsais pour récupérer la subvention concernant le rassemblement EquiLiberté à Thouars.
Avec le bénéfice fait lors du rassemblement, l'UDRE propose d'investir dans du matériel qui servirait aux associations à jour de leur cotisation.
Le choix est orienté sur des tivolis, Thierry et Ginette vont se renseigner pour les tarifs.

Point sur le repas des bénévoles qui a eu lieu le 23 octobre dernier à l'hippodrome de Ste Verge.
125 personnes présentes, un couscous a été fortement apprécié les plaques souvenirs ont été remises à chacun, **les bénévoles ne les ayant pas eu peuvent les demander..**

Changement de bureau en 2011

Renouvellement des instances pour 2011 à savoir :

Candidatures reçues :
1 Président
1 vice-président Ginette FOLWELL candidate pour épauler le nouveau bureau
1 Secrétaire
1 secrétaire adjoint Jennifer BONNANFANT
1 trésoriers(e)
1 trésoriers(e) adjoint
Responsable des adhésions Séverine MENARDEAU

Les postes sont en attente, le CD sortant rappelle que sans bureau constitué l'UDRE ne pourra fonctionner et ce sont les usagers qui pourraient en subir les conséquences. Certains postes sont pourvus depuis 3 mandats et il serait bien que de nouvelles « têtes » soient élues.

TRESORERIE –
Pas de problème particulier.
Il devrait y avoir en 2011 une structure EquiLiberté 86.

Questions diverses,
Nouveau contrat d'assurances souscrit par EquiLiberté : Il concerne la responsabilité civile des dirigeants et des mandataires sociaux de droit. Ce contrat couvrira le président ou le dirigeant pour toutes les fautes commises aux seins de l'association lors de rallyes ou rassemblement et qui engagerait la responsabilité pénale du président dans le cadre d'un préjudice financier.
Toutes les associations pourront souscrire à cette couverture. Des précisions seront communiquées, le tarif a été négocié globalement par l'asso nationale EquiLiberté (Thierry étant membre de la commission nationale assurances).

Proposition du Comité Directeur :
l'UDRE pourrait prendre en charge tout ou partie de cette assurance. (à voir lors du CD de janvier 2011)
Prise en charge à l'Inversement proportionnelle en fonction de la taille de l'association
Une information sera donnée lors de l'AG

Jean François TIJOU informe **qu'il** ne se représentera pas comme représentant des cavaliers individuels.

Prochaine réunion du Comité Directeur de l'UDRE

vendredi 7 Janvier 2011

La secrétaire — La présidente
Françoise Bordier — Ginette Folwell

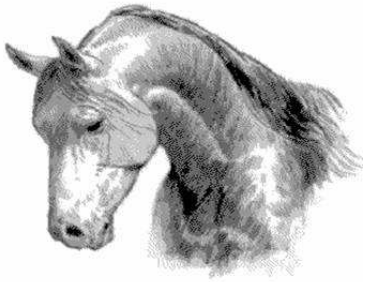

2011 ET SON RENOUVELLEMENT DE BUREAU ET COMITE DIRECTEUR

Comme vous le savez, 2011 sera une année de renouvellement du comité directeur et du bureau. L'objectif défini à la création de l'UDRE était de faire en sorte que le ou la président(e) ne soit élu que pour une durée de trois ans non renouvelable, les autres personnes du bureau pouvant se représenter ; tout cela est parfaitement respecté. Ceci dit, les trésorières, la secrétaire, un des vices président sont là depuis plus de 6 ans voire 9 ans et il est important et primordial que les équipes se renouvellent pour apporter de nouvelles idées, une autre vision du fonctionnement de l'UDRE, etc.
Ginette, qui va cesser ses fonctions à la prochaine assemblée, souhaite parrainer et accompagner le (ou la) nouveau président(e). Deux personnes se sont proposées pour assurer l'édition des adhésions et la comptabilité de l'association, Jennifer accepterait de conserver son poste, mais il nous manque encore des candidats pour la présidence, le secrétariat et la vice-présidence.

Nous souhaitons que vous fassiez acte de candidature pour constituer cette nouvelle équipe. Il va de soi, que les « vieux » ne quittent pas le navire et qu'ils pourront vous aider et vous accompagner ; alors n'hésitez pas, franchissez le pas car l'UDRE c'est avant tout votre association !!!

A bientôt

Bien amicalement à tous

Thierry

La Mongolie au goût des framboises

Nous sommes repartis sur les beaux chemins de randonnée. J'ai une nouvelle jument, Rumba, elle a 5 ans, et cela va très bien entre nous deux. Patxi, un cavalier du Pays Basque, et son cheval Kalupa, un vieux routier de 18 ans, nous tiennent compagnie.
Cette année, pour le mois d'août, notre choix s'est reporté sur le Cantal, plus particulièrement la région des estives du Limon et du Cézallier. Nous avons choisi le circuit du Cézallier-Limon, édité par Chamina, et élaboré par Eve Alcaïde, du Parc des Volcans. J'avais déjà été sur l'autre circuit des volcans, (la Chevauchée de 183 kms) qui m'avait beaucoup plu, et voulait donc essayer celui-ci.
L'accès du circuit est facile, l'autoroute, sortie Ussel, puis la D 979 vers Bort-les-Orgues, puis des petites routes, en montant constamment. Notre point de départ est chez Mr et Mme Rouchy, aux écuries du Haut-Cantal, à Montboudif. Les membres de la famille Rouchy sont des professionnels du tourisme équestre. Un accueil très chaleureux, avec un grand pré pour les chevaux.

La première étape, **Montboudif – Cheylade**, se passe sous un ciel plombé. On est dans l'Auvergne, le pot de chambre de la France, et nous avons donc tout prévu pour parer aux éventuelles averses, pluies, et autres déluges. Mais tout le matériel reste à l'abri. La descente à Condat est raide, mais un beau gué nous attend en bas. Les chemins nous font découvrir cette région d'élevage, avec des vaches de toutes les couleurs, des Salers, Aubrac, Limousines, Blondes d'Aquitaine et Montbéliardes, et quelques croisées. Le son de leurs cloches nous sert de fond sonore. L'étape est sans difficultés, et slalome entre les hameaux, les dénivelés ne sont pas très importants. C'est une bonne étape pour la mise en jambes. Pendant la matinée, nous avons déjà quelques belles vues, d'abord sur les Monts du Cantal, et le Puy Mary, puis sur le viaduc de Barajol. Le premier café, l'Escapade, nous attend à Marchastel. Il ne fait pas chaud, donc le pique-nique au Pont de la Rodde, au bord de la rivière Petite Rhue, est sans insectes. Kalupa et Rumba se reposent.
Un grand avantage de cette région est la présence d'abreuvoirs, fontaines, et gués partout sur le circuit. Apporter une vache à eau est complètement inutile. L'étape de l'après-midi nous fait longer la Petite Rhue, et nous avons continuellement une belle vue sur les ruines du château d'Apchon. A Cheylade, nous passons la nuit à l'Hôtel de la Vallée. Les chevaux sont au pied de l'Hôtel, ici les pâturages ne sont jamais loin des habitations. Et nous passons la soirée autour de la table d'un ami qui a sa maison secondaire dans le village.

La deuxième étape, **Cheylade – Chalinargues**, est tout à fait différente. Au lever nous découvrons du brouillard. J'espère qu'il se lèvera, car nous allons monter dans les estives. Et là-haut dans le brouillard, c'est difficile. Le commerce local nous fournit le pique-nique. Nous ne sommes pas pressés de partir, mais démarrons quand même, sous un ciel très bas. Mais le temps est de notre coté, et les nuages se lèvent au cours de la journée, sans jamais être loin. Après la sortie de Cheylade nous traversons un grand pâturage escarpé, puis s'ensuivent des chemins boisés. Nous passons sur le « Chemin des Quirous », une longue montée d'abord goudronnée, puis une piste herbeuse. Nous avons une belle vue sur le cirque glaciaire au bout de la Vallée de la Petite Rhue, et le Puy Mary, le Puy de Peyre-Arse, le Puy de la Tourte.
Le chemin nous mène dans les estives du Limon. Et là c'est la découverte des étendues verdoyantes à perte de vue. Que des prairies ondulantes, avec des petites taches ici et là, des bovins qui passent leur été là-haut. Et de temps en temps, une tache plus grande, un buron, ancien lieu d'habitat estival et d'élaboration des fromages d'estives. Les estives sont bordées par d'épaisses clôtures, mais les barrières sont bien présentes sur le parcours. Nous suivons un chemin séculaire, bordé par les « Quirous ». Tout les vingt mètres environs, se dresse une grande pierre volcanique, entourée d'un monticule de pierres plus petites. Ces Quirous servaient de point de repère autrefois, car le chemin des estives était aussi pratiqué pendant la période hivernale, dans la neige. Ce chemin traverse toute l'estive, pour relier Cheylade à Dienne. La traversée est magnifique. Nous passons notre temps à contempler ce paysage particulier, qui nous fait penser aux images de la Mongolie. Des pâturages partout autour de nous, avec au fond à l'horizon les silhouettes du Puy Mary, et le Plomb du Cantal. Nous avons une rencontre un peu sportive avec un troupeau d'une cinquantaine de génisses très joyeuses, qui nous collent au train. Rumba est un peu inquiète. Heureusement il y a deux randonneurs pédestres pour nous aider à les tenir à distance.
Puis la piste nous ramène dans la vallée, au lieu-dit le Monteil, pour un pique-nique à l'abri du vent, pas très chaud, mais très efficace pour balayer les nuages. Un beau gué rafraichit les membres de Rumba et Kalupa. De nouveau des pâturages, et la fin de la journée se passe dans la forêt de la Pinatelle. Ici nous trouvons les framboisiers sauvages partout. Au goût délicieux, très apprécié par nous, les cavaliers, autant que par les chevaux. L'étape du soir est en chambre d'hôte, la Chalinhôte. Un accueil parfait, dans une vieille maison décorée avec goût. Nous sommes dix autour de la table, et profitons d'un très bon repas. Tous des randonneurs, à vélo, à pied, et nous à cheval, et la conversation va bon train.
Malheureusement la commune a mal géré l'accueil de nos chevaux, (pas de granulés et un problème avec le champ communal) et je suis contrainte de faire appel à Mr Sébastien Rouchy, du pôle équestre, une grande structure d'équitation et d'hébergement à 1,5 km du village. Nous lui sommes très reconnaissants de nous avoir aidés au pied levé. Nos chevaux ont passé la nuit chez lui dans d'excellentes conditions. Nous profiterons du hammam et du jacuzzi attenant à son gîte lors d'une prochaine randonnée !!

Le troisième jour, **Chalinargues-les Prades**, s'annonce bien, le soleil est au rendez-vous. Nous partons du centre équestre par les bois de la Pinatelle. De nouveau les framboises nous séduisent. Le circuit est très boisé, et ces bois sont très fréquentés par les cavaliers, il y a des circuits d'endurance balisés en permanence, de différentes longueur. En longeant le vélorail, ancien chemin de fer transformé en ligne touristique, nous arrivons à Allanche, ou j'achète le pique-nique pour ce jour et demain. La rivière l'Allanche traverse la ville, et sur les rives l'herbe est abondante pour les chevaux. Nous mangeons sur les berges, et prenons un café au bar en repartant.
A partir d'ici, notre circuit est commun avec le Tour du Cézallier, ou Tour des Vaches Rouges. A Pradiers, nous trouvons un petit café-resto sympa. Le panaché et la bière ont très bon goût. L'après-midi se passe sur les chemins qui bordent les pâturages. Nous rencontrons les premiers portails installés par le Parc des Volcans, portails qui se ferment automatiquement derrière le cavalier. Malheureusement, nombre d'entre eux ne sont pas en état de marche, ou bordé par une clôture électrique avec poignet, ce qui nous oblige quand même de mettre pied à terre pour passer. A 500 m de l'arrivée, nous devons attendre le propriétaire du gîte, car une jument furieuse, en

pension temporairement, nous empêche le passage dans le pré. L'étape se termine dans une vieille propriété, très bien restaurée, avec beaucoup de charme. Nous sommes 12 autour de la table, et de plusieurs nationalités, anglaise, allemande, belge, syrienne, les sujets de conversation sont très variés. Nos hôtes sont très sympathiques, et la nourriture excellente.

La quatrième étape, **les Prades – La Godivelle**, est de nouveau une réussite. Le début de la matinée, avec vue sur le mont Chamaroux, les estives du Cézallier, et ses burons, est très allant, avec des passages de barrières et portillons bien sûr. Les toitures en cuivre du Monastère orthodoxe au bord du chemin nous éblouissent, puis nous nous arrêtons pour admirer la cascade du Saillant. Elle marque le front d'une coulée de lave. La journée ensoleillée est dominée par le passage dans les estives, avec deux troupeaux qui nous barrent le chemin. Nous sommes obligés d'attacher les chevaux et de faire le tour à pied pour trouver la solution, déplacer les troupeaux pour pouvoir passer sur le tracé, ce qui nous prend en tout deux heures.
Le pique-nique, en plein soleil, au pied du buron de Naufonts, une magnifique bâtisse en haut de la montagne, nous permet de souffler, après tout ces efforts à pied. L'après-midi se poursuit entre les troupeaux de vaches, avec vue sur le Puy Sancy. Tout d'un coup nous remarquons les ruines d'un buron ancestral. La voûte nous impressionne par son ampleur. Pendant la descente nous avons vue sur le Lac d'en Bas, et ses tourbières avoisinantes. A l'arrivée à La Godivelle, la fontaine du village attend les chevaux. Soudain surgissent deux jeunes cavalières, qui prennent tout de suite Rumba et Kalupa en affection. Le gîte est très fréquenté, ainsi que tout ce petit village, beaucoup de promeneurs y déambulent.

La cinquième étape, **La Godivelle-Montboudif**, se passe sous un grand soleil. A Espinchal, le café où j'ai pris un panaché il y a 10 ans, lors d'une autre randonnée, ne semble pas avoir pris une ride. Le petit bourg est très mignon. En fin de matinée, nous attachons les chevaux pour visiter à pied les cascades d'Eglise-neuve-d'Entraigues, encore un bel exemple du volcanisme de jadis. A midi nous nous trouvons dans le centre-ville, et nous goûtons le plat régional, la truffade, au restaurant de l'hôtel la Providence. L'hôtel est équipé pour recevoir des cavaliers, donc il n'y a pas de problème pour attacher les chevaux. Nous passons dans un chemin très accidenté par le passage répété des vaches. Et nous entrons de nouveau dans les estives, toujours avec des vues superbes sur les montagnes au loin. Le chemin passe dans une zone humide, avec un ponton en bois solide, permettant le passage des chevaux sans danger d'enlisement.

Dans la forêt de la Rodde nous retrouvons les framboisiers. En descendant vers Condat, nous remarquons des orgues volcaniques au bord de la route.

Puis c'est le retour au camion au lieu-dit le Reversin. Nous retrouvons Mr et Mme Rouchy autour de la table, ainsi que deux cavalières, intéressées par la randonnée. La discussion parle des chevaux et des chemins. Et il y a déjà un peu de regret car c'est la fin.
Les points forts de cette randonnée sont les **estives**, avec ce sentiment d'infini. La Mongolie en Auvergne, sans exagération. Ces étendues herbeuses, avec au fond les profils des Puys et Monts environnants nous ont enchantées pendant toute notre randonnée.
La **végétation** est abondante, même en août les prairies sont vertes. Beaucoup de fleurs, des gentianes, et bien sûr les framboisiers. Le dessert est sur place.
Les **burons** sont magnifiques, témoins d'une activité intensive autrefois, et ils jalonnent le parcours. Certains sont petits, mais beaucoup pourraient servir de maison d'habitation de par leur taille.
Les **troupeaux** sont partout, c'est un pays d'élevage. Des vaches de toutes les couleurs et de tous les âges, ce qui oblige au cavalier d'en tenir compte et de s'y adapter. Ce qui peut rebuter certains cavaliers, non amateurs des bêtes à cornes.
Les **clôtures** sont nombreuses, mais partout sur le parcours il y a des barrières faciles à ouvrir, et des fils électriques avec poignet. Si on ne s'égare pas du parcours, une pince n'est nullement nécessaire.
Pour les **chevaux**, Rumba et Kalupa, tout allait bien aussi, pas de difficultés particulières sur le parcours, pas de dénivelés rudes, et de l'eau partout pour se désaltérer. L'herbe aussi est bien grasse.
Les **étapes** font entre 25 et 30 km, que nous avons parcourues aisément, sans nous presser. Ayant tous les bagages sur les chevaux, les allures étaient douces, mais pour les amateurs d'allures plus vives, c'est tout à fait possible.
Nous avons eu de la chance pour faire cette randonnée, sous des conditions météorologiques agréables, et trouvant des hôtes accueillants et serviables. Le paysage de l'Auvergne est tellement varié, et surprend encore, même après plusieurs randonnées faites dans cette région, idéal pour la randonnée équestre.

Kalupa et Patxi, Rumba et Martine

LA RANDONNEE DES MELONS

Le 22 août 2010, la randonnée des melons a réuni une trentaine de personnes de tout âge et de toute catégorie puisque l'association des cavaliers randonneurs des prés Blais a eu la joie d'accueillir des cavaliers, des meneurs, des vététistes mais aussi des marcheurs. La journée bien que nuageuse au départ s'est finalement avérée ensoleillée et les participants comme les organisateurs l'ont passés dans une ambiance conviviale. Le parcours d'une longueur de 30 kilomètres environ s'est composé de plusieurs étapes : tout d'abord l'accueil des participants avec le petit-déjeuner et la remise d'un petit souvenir. Ensuite une fois le départ lancé, les membres de l'association ont attendu les participants à la cascade de pommiers pour une petite pause tant pour ces derniers que pour leurs montures qui pouvaient profiter d'un terrain d'herbe fraiche au bord du Thouet. Après avoir parcouru ces kilomètres de paysage tant au travers des forêts que des plaines, un pique-nique a regroupé les participants et les organisateurs afin de finir cette journée en beauté et toujours avec le maitre mot « convivialité ». Les organisateurs remercient tous les participants et les attendent de nouveau avec impatience l'année prochaine.

Témoignage de la dernière randonnée d'un meneur

La Randonnée de La Bernache avec « Les Loustiks du Vivier »

Départ et arrivée au Vivier de Curçay sur Dive chez notre amis Pascale Gaury.

Nous arrivons le vendredi soir avec un seul cheval / KIM, ainsi que notre chien NOUGAT qui est du voyage.. Premier travail, un paddock pour KIM, ensuite installation dans un gîte à 20m du cheval.

Très bien installés, toute l'équipe des Loustiks est aux « petits soins » pour nous. Une équipe très très soudée. Cela va droit au cœur …

Le soir, nous dînons tous ensemble dans un local approprié pour dégustation de Bernache à volonté … crêpes à volonté … crêpes « améliorées » dirons-nous, car élaborées par un traiteur qui suit constamment l'équipe durant les trois jours de randonnée.

Le samedi matin, le petit déjeuner nous est apporté dans le gîte : « que demander de mieux ! »
Puis départ pour une rando de 25 km ou 30 km au choix.
Kim me dit qu'il préfère la 25 km. On ne peut refuser à ce « garçon » si gentil !

Donc, nous voilà partis (le cœur heureux) sur des chemin d'herbe, le long de la Dive, le paysage est superbe !
Avec l'automne qui est là, nous offrant ses multiples couleurs chatoyantes… Les commentaires vont « bon train » car nous avons ce qu'il faut en accompagnateurs dans la calèche :
EMILIE, 12 ans et CAMILLE, 7 ans.

Nous passons devant une chapelle : « la Chapelle de la Dame Blanche » en pleine campagne … Emilie nous commente l'histoire : « il s'agit d'un agriculteur qui en labourant son champ découvre une statue et la ramène chez lui … Le lendemain matin, très surpris, il s'aperçoit que la statue est de retour à l'endroit même où il l'a trouvée … Il la reprend et elle revient .. Et cela trois jours de suite … Il décide alors de construire une chapelle à cet endroit, qui sera gardée par un chevalier, lequel à sa mort sera enterré dans la chapelle … »
« N'EST-CE PAS UNE BELLE HISTOIRE ! »
MERCI Emilie ! Pour cette magie …

Et Camille ! On ne peut l'oublier non plus … Une future grande dans le monde du cheval, qui retient tout ce qu'on lui dit.
La première fois qu'elle monte dans la calèche, je lui interdit de mettre le pied dans les rayons afin de monter car cela est trop dangereux. Sauf que ! Moi … étant donné mes hanches « bancales » et mes 70 ans, je n'est pas le choix d'utiliser cette « tactique » … Mais j'entends : « Pas dans les rayons Léo ! »
J'ai également droit aux questions sur ma façon de mener : « accélérer ou ralentir Kim ».

Après 20 km, nous arrivons à la pause du midi. Les chevaux sont dételés, pas besoins de leur donner à boire, l'organisation s'en charge. Nous allons nous mettre à table dans la cour du MUSEE DU PAYSAN à RANTON.
Repas avec traiteur s'il vous plait !

Retour au vivier où le traiteur nous attend pour le dîner et Pascale qui fait le tour des tables pour demander à chacun s'il ne manque de rien. Deux petits cochons de lait nous sont servis.

Vers 23h, nous allons dormir pour un sommeil bienheureux et bien profond …

Le dimanche matin, réveil par l'organisation qui vient nous apporter le petit déjeuner.
Puis départ pour une autre boucle, toute aussi jolie que la veille.

A POUANT, les gens sortent voir quel est ce magnifique bruit de sabots dans les ruelles.
Nous venons de parcourir une vingtaine de km. Nous nous arrêtons pour un soi-disant « COUPE-FAIM », sans la peine de dételer car une fois de plus certaines personnes sont là pour prendre en charge nos chevaux.
Quelqu'un vient nous apporter une assiette garnie, qui … croyez-moi ! Dépasse le COUPE-FAIM !
Et bien sûr ! Toujours dégustation de Bernache et de vins dans une cave, avec possibilité de commander ce qui délecte notre palais.

Retour au Vivier vers 14h/14h30 où le traiteur nous attend avec « FOUEES » à volonté, plus boudins, rillettes, fromages, confiture, etc. …
Durant le repas, les jeunes nous passent des diapos sur la rando des deux jours.

Puis … C'est le moment du départ … lorsque je commence à dire au revoir, un homme à la barbe

blanche qui est du village, dont je ne connais pas le nom, mais qui va se reconnaitre, nous dit : « Léo, tu pars que demain, nous avons prévu un mouton » … Alors là … j 'ai failli pleurer ! …

Tous ces moments généreux partagés …

MERCI Pascale, MERCI à toute ton équipe pour ma dernière rando.

Je n'oublierai pas un tel accueil !

Léo, Michèle
et Kim

LES MANIFESTATIONS

AUX ORGANISATEURS DE RALLYES ET RANDONNEES

Votre association départementale, l'UDRE, compte sur vous pour animer vos villages et faire plaisir à nos amis cavaliers et meneurs de tourisme équestre

C'est là l'occasion :

- De reconnaître tous les circuits que vous avez fignolés avec vos amis et l'aide des élus.
- De partager de bons moments avec sa monture.
- De montrer que le tourisme équestre se porte bien.

CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX RALLYES ET RANDONNEES

- **RESPECTER LA DATE LIMITE D'INCRIPTION POUR FACILITER L'ORGANISATION**
- **Détenir une carte de pratiquant de l'UDRE, une licence FFE ou autre assurance.**
- **Chevaux 4 ans et plus, en bon état, pucés, ferrés, carnet de santé avec vaccination à jour (grippe obligatoire).**
- **Pour des raisons évidentes de sécurité la présence de chevaux entiers devra être signalée aux organisateurs.**

Dans chaque manifestation organisée dans le cadre de l'UDRE, ces renseignements pourront vous être demandés par l'organisateur.

VOS ASSURANCES

Chaque association non prestataire de services, adhérente à l'UDRE est assurée pour toutes ses activités de tourisme équestre. Les cavaliers et meneurs individuels souhaitant organiser des manifestations de tourisme équestre seront pris en charge par l'UDRE, soumettez votre proposition aux responsables en réservant votre date.

Dans les deux cas obligation vous est faite de mentionner sur vos formulaires d'engagements :

« Dans le cadre des activités de l'UDRE 79 ».

AVIS A TOUS LES ADHERENT(E)S ET PRESIDENT(E)S D'ASSOCIATIONS DE L'UDRE 79

Partagez vos photos de randos, rallyes ou autres avec vos chevaux montés, attelés ou tout simplement au pré pour animer la mise en page de votre Flash Info …

De même vos récits ou compte-rendus seront toujours les bienvenus ...

Vous pouvez les envoyer par mail à : noellehay79@neuf.fr

Ou par courrier (les photos vous seront renvoyées sitôt scannées) à :

Noëlle Hay Les Esserts 79250 NUEIL LES AUBIERS

Pensez également à faire connaître vos dates de randos et rallyes pour insertion dans le calendrier des manifestations

MERCI

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2011 organisées dans le cadre de l'UDRE 79

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur	Contact	Tarifs
23-01-2011	JOURNEE MULTI THEMES Etiopathie - maréchalerie - dentisterie - entretien des prairies	LAMAIRE (à confirmer)	Amicale des Cavaliers et Meneurs de Gâtine Séverine Menardeau Jennifer Bonnanfant	06 62 13 43 85 06 11 32 23 19	Téléphoner pour tarif et confirmation du lieu
06-02-2011	JOURNEE SECOURISME EQUIN	LAMAIRE (à confirmer)	UDRE 79 Ginette Folwell	05 16 15 57 66 06 72 72 95 38	Téléphoner pour tarif et confirmation du lieu
12-02-2011	ASSEMBLEE GENERALE 14h30 DÎNER DANSANT À partir de 20h00	Salle des Fêtes Place des Marronniers MAZIERES EN GÂTINE	Amicale des Cavaliers et Meneurs de Gâtine Christophe Fréjoux	05 49 80 34 72	23 € pour le Dîner Dansant Réservation indispensable
20-03-2011	RALLYE DU VIN CHAUD	GOURGE	Amicale des Cavaliers et Meneurs de Gâtine	À préciser	À préciser
03-04-2011	RALLYE PELBOIS	À préciser	Les Cavaliers Pelbois	À préciser	À préciser
10-04-2011	RANDO	À préciser	Les Ecuries des Châteaux	À préciser	À préciser
24-04-2011	RANDO	À préciser	Les Près Blais	À préciser	À préciser
01-05-2011	RANDO DU MUGUET	À préciser	Cheval en Terre de Sèvre	À préciser	À préciser
08-05-2011	RALLYE DE L'ACTL	À préciser	ACTL	À préciser	À préciser
15-05-2011	RANDO DES LOUSTIKS (à confirmer)	À préciser	Les Loustiks du Vivier	À préciser	À préciser
12-06-2011	RALLYE DE L'ARB	À préciser	ARB	À préciser	À préciser
19-06-2011	RALLYE DE RUSSEY	RUSSEY	Ecuries de Russey	À préciser	À préciser
26-06-2011	COURLITON	COURLAY	AREC	À préciser	À préciser
03-07-2011	RALLYE DE LA VAUBAILLOU	La Vaubaillou NUEIL LES AUBIERS	Randonneurs du Val de Sèvre	À préciser	À préciser
22,23 et 24-07-2011	RASSEMBLEMENT EQUILIBERTE	LE PUY EN VELAY	EQUILIBERTE	À préciser	À préciser
21-08-2011	RANDO DES MELONS	À préciser	LES PRES BLAIS	À préciser	À préciser
28-08-2011	RALLYE DU PIN	LE PIN	REVA	À préciser	À préciser
09-10-2011	RALLYE DE LA BERNACHE)à confirmer)	À préciser	Les Loustiks du Vivier	À préciser	À préciser
16-10-2011	RANDO D'AUTOMNE	COURLAY	AREC	À préciser	À préciser

Si vous aussi vous avez envie de faire découvrir les beaux circuits que vous connaissez, vous pouvez organiser une sortie ouverte à tous les randonneurs selon les dimanches disponibles. Pour cela, prenez contact avec votre association locale ou, si vous n'en avez pas, demander conseil à l'UDRE qui vous indiquera les démarches à suivre et assurera les risques de cette manifestation

LES MANIFESTATIONS 2010 DE NOS VOISINS

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEUR	INSCRIPTION
05-12-2010	Rallye Uniquement cavaliers	FONTENAY LE COMTE (85)	Association Vendée Chemins pour tous	06 74 74 89 51 02 51 69 57 68

Aux associations adhérentes à votre UDRE / EquiLiberté 79

La fin de l'année 2010 est bientôt là, n'oubliez pas de renouveler votre adhésion pour 2011, vous recevrez ainsi l'attestation dans le mois et l'aurez sous la main pour toutes demandes (déclarations de rallye à la préfecture, pour la location de locaux, ….etc.
Les bulletins d'adhésions pour vos assos vous parviendront par courrier, mais il vous est également possible de les récupérer sur le site : www.equiliberte.org
Vous remarquerez sur le bulletin d'adhésion des associations qu'une quatrième condition est imposée afin de bénéficier de l'assurance RC qui leur est offerte en bénéficiant du contrat groupe d'EquiLiberté. A savoir :

1) **Activités équestres.** Les activités des associations EquiLiberté© doivent avoir une dominante équestre (équitation, attelage, défense des chemins de randonnée). Les activités non équestres de ces associations équestres sont couvertes (repas, soirées dansantes, pique-niques, etc.), ainsi que les accompagnants pédestres ou vététistes

2) **Activités de loisir.** Les associations exerçant leurs activités à titre professionnel et/ou compétitif ne peuvent adhérer à EquiLiberté© ni être assurées par son contrat groupe. Les manifestations concourant à l'amélioration du couple cheval/randonneur sont assurées. Les associations effectuant des prestations occasionnelles rémunérées peuvent adhérer sous certaines conditions supplémentaires (infos sur : www.equiliberte.org)

3) **Minimum d'adhérents individuels.** Chaque association n'est valablement assurée que si 5 de ses membres adhérent individuellement à EquiLiberté. Pour les associations de moins de 5 membres, l'adhésion de la moitié du nombre de membres suffit. Cette exigence peut être écartée par le Bureau d'EquiLiberté l'année de création de l'association

4) **Mention de l'adhésion à EquiLiberté.** L'association doit impérativement signifier par tous moyens son appartenance à EquiLiberté (voir les conditions décrites sur www.equiliberte.org). Toute association et/ou toute manifestation qui ne seraient pas publiquement rattachées à EquiLiberté sont réputées non assurées en dépit de l'adhésion.

De toute évidence, cette quatrième condition ne changera pas grand-chose en Deux Sèvres, sachant que l'ensemble de nos manifestations figurent dans le calendrier de l'UDRE/EquiLiberté 79 et que depuis de nombreuses années ces mentions existent déjà sur la plupart des invitations. J'invite seulement les associations à ne pas les oublier sur leurs prochains documents.
Exemples de notifications concrètes pour la publication des manifestations, informations sur les sites internet : « Association membre du mouvement national EquiLiberté » ou « Manifestation dans le cadre des activités de l'UDRE/EquiLiberté 79 » . Le logo d'EquiLiberté étant à disposition des associations adhérentes.

Bien cordialement et à bientôt sur les chemins
Guy

Très important : l'adhésion et la souscription d'assurance ne sont valides que si l'association adhérente respecte les 4 conditions expliquées sur le site d'information www.equiliberte.org et rappelées au verso du bulletin d'adhésion.

UDRE 79 UNION DEPARTEMENTALE DES RANDONNEURS EQUESTRES libres, à Cheval !

Par des Randonneurs Pour les Randonneurs EquiLiberté

Les Galopades, deux jours équestres… sur le site de « Pescalis »… Les 25 et 26 septembre 2010

Pendant deux jours la Filière Equidés, soutenue par le Conseil Général, s'était fixé l'objectif de mettre en valeur l'ensemble des activités « cheval » du département avec ses acteurs. Nous connaissions la formule des « Galopades » sur une semaine, il semble que de cette nouvelle formule sur un WE a été appréciée, le bilan est positif.

Il suffisait de participer à la réunion de conclusions du 15.10, pour se rendre compte que les acteurs ayant participé étaient heureux de leurs prestations et de l'intérêt que le public y a porté. Il est évident qu'il est toujours possible de faire mieux, le tour de table à permis à chacun d'envisager des améliorations pour les prochaines éditions.
La principale réussite est pour moi la motivation qui s'est créé dans un grand nombre des « activités cheval » pour réussir cette journée. Nous avons bénéficié d'un site exceptionnel et les animations se déroulaient sur deux carrières: Présentations de races chevaux et poneys, présentations d'activités, traits, Equitation Western, cheval de Camargue, maniabilité en attelage, vente de chevaux, randonnée équestre, divers commerces liés au cheval, etc. ……

Les responsables de votre association départementale « l'UDRE/EquiLiberté 79 » ont accepté avec plaisir de se charger de l'organisation d'une rando équestre, une trentaine de cavaliers et meneurs sont venus en bénéficier… Nous sommes toujours partants pour mettre en valeur notre activité si passionnante…. Et puis il est important de montrer dans de telles occasions que la randonnée équestre vit… et vit bien en Deux Sèvres. Sur place André, Patrick, Rémy de l'association « Cheval en terre de Sèvre » nous avaient concocté un superbe circuit de 25 km à la découverte de la forêt de Chantemerle, et même si le temps était un peu froid au départ le matin, nous avons été heureux de passer une bonne journée ensemble.

Dans l'obligation de faire un « retour de service » suite au rassemblement de Thouars, Ginette et Thierry ont été dans l'impossibilité de participer, une petite équipe du Bureau de l'UDRE était présente pour l'organisation.

A bientôt sur les chemins

Guy

5 MEDOCAINS A THOUARS

Une nouveauté pour notre jeune association, Crinière Médocaine : 5 de ses membres ont décidé de participer pour la première fois au rassemblement annuel d'EquiLiberté et nous sommes vraiment heureux de partir beaucoup plus loin que d'habitude, de découvrir d'autres chemins, d'autres cavaliers, d'autres aventures équestres !
Donc ce 22 juillet 2010, Lionel et sa complice Galaxie, Dominique et son cher Nino, Yvon notre président accompagné de Sombrero, Yona sa fille inséparable de sa Junon et moi Laurence prête à faire son possible avec Nouba, prenons la route sous un magnifique soleil pour Thouars où nous sommes vraiment très bien accueillis et installés, ainsi que nos chevaux, sur l'hippodrome. C'est vraiment un bel emplacement, vaste et bien organisé, les paddocks sont spacieux, il y a du foin et de l'eau, tout ce qu'il faut pour rendre un cheval et son cavalier heureux. Seuls Yvon et Yona campent sur place, les 3 autres ayant trouvé un gîte à proximité.
Ce soir là, nous avons goûté aux "fouées" (j'espère que l'orthographe est bonne) tartinées avec toutes sortes de bonnes choses.
Dès le lendemain matin, en route pour une belle rando, avec pique-nique dans un coin superbe, au bord de l'eau, et le soir super diner où nous avons pu faire connaissance de divers cavaliers venus de tous les horizons. Le samedi, malgré un léger mal de tête dû peut-être à quelques excès de table..... encore un très beau circuit avec visite d'un très ancien pigeonnier (et dégustation..... Après on s'étonne.....) nous avons poursuivi la balade, rejoignant le site pour un superbe défilé de tous les participants.
Nous avons particulièrement apprécié le fait que chaque association soit présentée au public, ce qui permettait à tout le monde de mieux savoir qui était qui, et également au public de juger de la variété et du nombre des participants. Du plus petit au plus grand chacun était en place et en phase avec sa monture. Le diner du samedi soir était vraiment très réussi également, tant sur le plan culinaire que convivial.
Encore une belle journée de randonnée le dimanche pour clôturer cette manifestation, cette fois nous rentrons un peu plus tôt car il faut prévoir le retour dès le lundi matin et nous avons également envie de flâner sur le site pour voir ce qui s'y passe (la voltige, les superbes roulottes gitanes, le chanteur de country et les petits stands de produits régionaux) et de diner au soleil couchant en dégustant de délicieuses crêpes. Dans le ciel, une jolie montgolfière nous fait un dernier clin d'œil et déjà nous pensons au retour du lendemain. Tout ça a passé très vite, c'était très réussi, nous en gardons un super souvenir et espérons être présents plus nombreux l'an prochain bien que la distance risque d'en freiner quelques uns mais.... Sait-on jamais ! En tout cas, les Médocains se souviendront de l'accueil chaleureux, de l'organisation bien au point, et de la découverte d'autres paysages et d'autres cavaliers, toujours enrichissante et sympathique.

Nous sommes tous les 5 ravis d'avoir pu participer cette année au rassemblement.
Bien amicalement,

Lo

INFORMATION

les Haras nationaux
Institut français du cheval et de l'équitation

DECLARATION DES LIEUX DE DETENTION

Enregistrez les lieux de stationnement dont vous etes responsable

D'après le décret n° 2010-865 du 23 juillet 2010 tout détenteur d'équidé(s) domestique(s) a l'obligation de se déclarer auprès de l'IFCE, en précisant le(s) lieu(x) de stationnement d'équidé(s) dont il est responsable. Cette nouvelle mesure vise à répertorier tous les lieux susceptibles d'accueillir des équidés de façon temporaire ou permanente, en vue de mettre en place les actions sanitaires nécessaires en cas d'épidémie.

Qui est considéré comme détenteur d'équidé ?

Etes-vous concerné ?

Le détenteur d'équidé(s) est une **personne physique ou morale responsable d'un ou de plusieurs équidés, propriétaire ou non, à titre permanent ou temporaire**, y compris lors d'un marché, d'une exposition, d'une compétition, d'une course ou d'un évènement culturel.

Sont concernés les professionnels ou particuliers, propriétaires ou non, et quelle que soit l'utilisation des équidés détenus, à l'exception des cliniques vétérinaires et des transporteurs. Concrètement, il s'agit du responsable d'un lieu où sont stationnés des équidés.

Je m'enregistre si je suis :

un centre équestre

un éleveur qui a des juments

un agriculteur prenant un ou plusieurs chevaux en pension

un particulier qui a un équidé chez soi pour le loisir

un gérant d'un gite d'étape équestre

Je serai enregistré via un tiers si je suis :

un entraîneur de chevaux de course

L'enregistrement sera effectué par l'intermédiaire de France galop ou de la SECF.

Je ne m'enregistre pas si je suis :

- le propriétaire dont les chevaux sont en pension dans un centre équestre, même s'il s'en occupe chaque jour
- le propriétaire d'un lieu loué à quelqu'un qui accueille des équidés sur place (c'est le locataire qui doit se déclarer comme détenteur)

La déclaration d'un lieu de détention est définitive : il n'est pas nécessaire de la renouveler chaque année.

En savoir plus : Quelles sont les informations enregistrées ?

L'enregistrement d'un détenteur comprend :

- l'identité du responsable des équidés
- son adresse postale
- l'adresse où sont hébergés les équidés
- l'identité et les coordonnées de la personne sur place à contacter en cas de besoin
- des informations complémentaires sur les surfaces consacrées aux équidés, le nombre de chevaux, l'activité, collectées à des fins statistiques.

Quand un lieu n'accueille définitivement plus d'équidés (ou qu'il change de responsable), il doit être fermé. Sa date de fermeture est alors enregistrée, par Internet ou par le SIRE.

Comment s'enregistrer ?

OPTION 1 : Internet - Simple et rapide 24h/24

Traçabilité - Sanitaire - Equarrissage

Déclarer la fin de vie ou cotiser

Voir la liste des chevaux déclarés morts

Gérer vos lieux de détention

En quelques clics, connectez-vous à votre espace privé sur le site www.haras-nationaux.fr afin de gérer vos lieux de détention en cliquant sur le pavé ci-contre.

*Si vous ne disposez pas d'un compte sur le site consultez l'encart ci-dessous pour créer votre compte. Si vous ne visualisez pas le pavé sanitaire dans votre espace privé, complétez vos informations comme indiqué dans l'***Etape ❷.**

La page d'accueil « gestion de vos lieux de détention » vous présente 2 tableaux :

- **liste des lieux que vous avez déclarés :** adresses pour lesquelles vous aurez fait une déclaration, que ce soit une ouverture, une fermeture ou le refus d'un lieu. Lors de la première connexion ce tableau est vide puisque vous n'avez encore fait aucune déclaration.
- **liste des lieux à confirmer :** adresses associées à votre nom dans la base SIRE. Pour chacune d'elles, vous pouvez déclarer s'il s'agit d'un lieu susceptible d'accueillir des équidés ou non.

Vous pouvez également signaler que vous n'êtes pas détenteur d'équidés.

Facilitez vos démarches : Créez votre compte sur le site des Haras nationaux !

Rendez-vous dans la rubrique « Espace privé » et créez votre compte pour réaliser vos démarches en ligne 24h/24 !

Etape ❶ Créez l'identifiant et le mot de passe, ce qui aboutit à la création d'un compte aux droits restreints.

Etape ❷ Complétez les informations pour étendre vos droits (*indispensable pour effectuer toute démarche officielle*) :

- En temps réel si vous êtes propriétaire d'un cheval (avec une carte d'immatriculation à votre nom) ou si vous disposez d'une facture des Haras nationaux (ultérieure à 2003 et à votre nom) ou d'une clé Internet.
- Sinon vous pouvez demander une clé internet envoyée par courrier que vous pourrez renseigner ultérieurement.

Une fois les droits étendus, votre espace privé s'enrichit de nouvelles rubriques dont celle intitulée « gérer vos lieux de détention » dans le pavé « Traçabilité – sanitaire – équarrissage ».

OPTION 2 : Formulaire papier

Pour ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas effectuer la démarche sur Internet, l'enregistrement des informations par le SIRE est possible. Téléchargez le formulaire sur le site internet www.haras-nationaux.fr rubrique Démarches SIRE ou demandez-le au 0811 90 21 31. Une fois rempli, renvoyez-le à l'adresse suivante:

Institut Français du Cheval et de l'Equitation (IFCE)
SIRE – Enregistrement des détenteurs - BP 3
19231 ARNAC POMPADOUR cedex

L'attestation de déclaration vous sera expédiée par courrier sous un mois.

Tout enregistrement Internet ou papier donne lieu à l'édition d'un accusé réception comportant l'identifiant du détenteur et constitue le document à présenter aux services de la DDSV en cas de contrôle.

Identifiant du lieu de détention

A l'issue de la déclaration, un identifiant unique est attribué à chaque détenteur et permettra de justifier de la réalisation de votre démarche.

Cet identifiant est spécifique de chaque lieu de détention. Il est généré à partir des données individuelles de chaque déclaration. Si un SIRET ou un NUMAGRIT est enregistré, ce sera ce n° qui sera utilisé. Dans le cas contraire, un n° est généré par le SIRE qui tient compte notamment du code postal du lieu. Il est présent sur l'accusé de réception.

Pour tout cas particulier, consultez notre site internet www.haras-nationaux.fr rubrique *Démarches SIRE / Enregistrez vous comme détenteur d'équidés* ou contactez nous au 0811 90 21 31 (*prix d'un appel local*) de 9h à 17h.

L'UDRE 79 VOUS INVITE À SON

DÎNER DANSANT

Le 12 février 2011

Assemblée Générale de l'UDRE 79 : 14h30
Dîner dansant à partir de 20h00 à la Salle des Fêtes
Place des Marronniers - Mazières-en-Gâtine (79310)

Organisation assurée par
l'Amicale des Cavaliers et Meneurs de Gâtine

Prix du Repas : 23 €

Apéritif
& toasts froids

Salade d'Asperges aux Crustacés

Confit de Canard
avec
ses Pommes de terre Charentaises

Duo de Fromages sur lit de Salade

Tarte Tatin glace Vanille Chantilly

Café

Réservation indispensable - Merci de bien vouloir compléter et retourner le coupon ci-dessous à
Christophe FREJOUX - 52 Les Brosses - 79350 Faye l'Abesse - 05 49 80 34 72

NOM :

Prénom :

Adresse :

Nombre de personnes : ..... x 23€ = ... €

Chèque (valant réservation) à libéller à l'ordre de l'Amicale des Cavaliers et Meneurs de Gâtine

LES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR DE L'U.D.R.E. 79

Guy BOUILLAUD Amicale des Cavaliers et Meneurs de Gâtine Le Bédou 79200 GOURGE 05 49 69 86 49
(suppl. : Paul LEGER)

Marie-Paule POINTILLART Les Cavaliers du Pays Pelbois
Bois Pineau 79800 SOUVIGNE 05 49 06 99 01

Agnès DELAVAL Loisirs Équestres CHAURAY
30, Rue du Moulin d'Ane 79000 NIORT 05 49 08 02 37
(suppl. : Mickaëla et Manue SCHONE)

Patricia BAILLEUL Association des Randonneurs Équestres de COURLAY

Francis MARECHAL Étrier de St Pierre à Champ
Les Marchais 79290 St PIERRE A CHAMPS 05 49 96 87 91

Daniel FILLON Randonneurs Équestres du Val d'Argent.
Le Grand Champ 79140 COMBRAND 05 49 81 00 47
(suppl. : Bruno TETARD)

Thierry BOUSSEREAU Les Cavaliers Randonneurs de la Trémoïlle Clossais Fontenay 79100 MAUZE THOUARSAIS 06 70 02 43 99
(suppl. : René BABIAU)

Jérôme TALON Association des Randonneurs du Bocage
La Coudre Hétivaut 79150 VOULTEGON 06 88 24 50 81
(suppl. : Joëlle BROCHARD)

Jean-Robert SOUCHELOT Des Chevaux et des Hommes
La Boujalière 79140 LE PIN 05 49 81 05 58
(suppl. : Marie-Pierre LAPARADE)

Patrice ROBICHON Attelages et Cavaliers des Trois Lacs.
Primavera 49360 SOMLOIRE
(suppl. : Michel MORISSET)

Guy FOURNIER Les Écuries des Châteaux
1 rue du Pineau 79100 THOUARS 05 49 66 50 44

Laurent AUDEBRAND Les Cavaliers de l'Autize
Le Petit Moulin 79220 XAINTRAY 05 49 25 28 53
(suppl. : Stéphane GIRARDEAU)

Dany LEROY Association des Meneurs de RUSSEY
29 Place du Marché 79400 St MAIXENT L'ECOLE 05 49 05 52 48 (suppl. : Léopold DUPUIS et Jacky CAQUINEAU

Françoise BORDIER Amicale Régionale des Amis des Chevaux
124 rue de la Thibie 85420 OULMES 06 08 43 42 59
(suppl.. Gérard FELIX)

Jean-François TIJOU Individuels
122 rue A. Charrier Boisragon 79260 LA CRECHE 06 81 19 20 77 ou 05 49 25 56 25
(suppl. : Rémy GUIGNARD)

Jacqueline GUERIN Les Randonneurs Maisoncellois
10 rue des Marronniers 79600 ASSAIS LES JUMEAUX 05 49 64 62 16

Pascale GAURY Les Loustiks du Vivier
Le Vivier 86120 CURCAY SUR DIVE 05 49 98 04 69

Franck BIGOT Randonneurs du Val de Sèvre
10 rue des Moulins 79150 ST CLEMENTIN 05 49 80 26 44
(suppl. : Bruno BIGOT)

Martine LEHOUSSE OSIRIS
Champigny 79290 ARGENTON L'EGLISE 06 80 18 68 60

André JARRIAU Cheval En Terre De Sèvre
Les Landes 79320 CHANTELOUP 06 11 09 55 73

Jacky BRUNEAU Grand Air
La Lande 79100 MAUZE THOUARSAIS 05 49 96 69 44

Ginette FOLWELL Les Prés Blais
Clossais Fontenay 79100 MAUZE THOUARSAIS 05 16 15 57 66 ou 06 72 72 95 38 (suppl. : Corinne POIRAULT)

LES PETITES ANNONCES

VDS : - **HARNAIS,** très bon état, pour cheval ou trait léger. 350 €

Tel: le soir après 19h 05 49 81 00 04 ou 06 31 59 38 26

++++++++++++++++++++

VDS : - **2 FJORD** âgés de 12 ans, montés, attelés en solo ou en paire 2000€ les 2 (à vendre ensemble ou non)

- **HARNAIS** pour Cob cuir doublé nylon tbe: 400€

Renseignements au 05.49.72.33.68

++++++++++++++++++++++

VDS : - **JUMENT COMTOIS X BRETON, 8 ans, pleins papiers,** élégante, douce, montée. 1900 €

Tel: 05 49 65 11 47 ou 06 31 23 21 89

Les petites annonces sont réservées aux adhérents de l'UDRE 79

Chers Amis des chevaux,
10 ans après la sortie du « PRECIS DE L'HOMME DE CHEVAL », la bible du cheval et de la nature, comme l'a qualifiée la presse hippique, nous sommes heureux et fiers de vous annoncer la sortie de la deuxième édition, revue, mise à jour et complétée.
Nous vous rappelons qu'il s'agit d'un ouvrage unique. C'est le livre de chevet de tous ceux qui se passionnent pour la nature, les équidés, et qui veulent tout apprendre ou se remémorer les connaissances indispensables pour connaitre les règlements du monde hippique aussi bien pour les passionnés que les futurs pro.
C'est le témoignage d'une vie consacrée au cheval et cette expérience a permis d'écrire le livre le plus complet de sa catégorie qui va satisfaire toutes vos interrogations.
La souscription ci-après vous fait bénéficier d'un prix exceptionnel de 35,53€ (prix de vente normal 40,89) et vous garantit d'être parmi les premiers à disposer de cet outil de travail dont vous ne pourrez plus vous passer. Il vous sera expédié par les auteurs dès sa sortie.
Veuillez croire, chers amis des chevaux, à notre fidèle amitié.
Christian Josquin

Attention ! Cette prromotion est limitée. Renvoyez –la au plus vite.

Nom *Prénom*
Adresse

Tel : *Fax :* *Portable :*
Retient
.... Exemplaire(s) du Précis de l'homme de cheval à seulement 35,53 l'unité soit x = + 5,85de frais d'envoi, soit :41,38
L'envoi du montant total vous permettra de bénéficier d'un envoi prioritaire. LE TITRE DE PAIEMENT NE SERA DEBITE QU'A LA RECEPTION

Lydie et Christian Josquin
La Vivandière, 3 route de Chiré
79330 Saint Varent
tel: 05.49.67.13.33 et 06.50.29.96.95

JOYEUX ANNIVERSAIRE !!!

Aux adhérents de l'UDRE 79 qui prennent un an de plus en décembre et janvier

En décembre

- Estelle Agenor
- Jean-Claude Baranger
- Evelyne Blanchard Denoues
- Jean-Luois Bobin
- Yannick bonnin
- Guy bouillaud
- Mélanie Boussereau
- Ludovic Cabrillet
- Laurence Coutant
- Geoffroi D'Argent
- Karine Denis-Perriere
- Stéphane Lheriau
- Sandrine Lusseau
- Philippe Maupetit
- Sylvette Peireira
- Véronique Vachet

En janvier

- Thierry Allaire
- Christian Bigot
- Thierry Boinot
- Joëlle Brochard
- Serge Chouteau
- Frédérique Crochard
- Catherine Daurat
- Maurice Falet
- Louis Faucher
- Christophe Fréjoux
- Michèle Lecullier
- Paul léger
- Sandra Migrot
- Joël Pipet
- Graham pope
- Catherine Puaut

Ça se fête !!!

BULLETIN DE L'UDRE :

Direction de la publication: Le Comité Directeur de l'UDRE.

Ont participé: Noëlle HAY et Christiane CHARGE

Prochaine parution :
25 janvier 2011

Ce bulletin c'est le vôtre ! Il n'a d'intérêt que si vous y participez en faisant parvenir vos articles, comptes-rendus, annonces de randonnées ou rallye, photos, coups de gueule ou tout autres suggestions pouvant intéresser les cavaliers et les meneurs **au plus tard un mois avant la date de parution** chez :

Noëlle HAY Les Esserts
79250 NUEIL LES AUBIERS
Tél.: 05 49 74 64 38
Port.: 06 85 05 85 59

noellehay79@neuf.fr

Site Internet :
http://ordidaniel.chez-alice.fr

ATTENTION !!!

Organisateurs de rando ou rallye si vous avez besoin d'une attestation pour vos manifestations veuillez contacter !

MACIF- PROXIA
Tél. : 0 825 00 33 13
Site de Bressuire

INFO AUX SURFEURS

Visitez le Site Internet de l'UDRE.

Donnez-nous vos impressions, qui seront les bienvenues, celles-ci nous permettront de le faire vivre :

http://ordidaniel.chez-alice.fr

SI VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR LE FLASH INFO RANDO PAR MAIL ET AINSI L'AVOIR PLUS TOT

ENVOYEZ VOTRE ADRESSE E-MAIL A :

tboussereau@aol.com
OU noellehay79@neuf.fr

Les manifestations sont organisées sous couvert de l'assurance groupe UDRE 79/EQUILIBERTE. Les conditions de participation sont celles de l'UDRE rappelées page 4 du présent Flash.

CONSEIL GÉNÉRAL
DEUX-SÈVRES